

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

## **PERISCOLAIRE LES CAMINETOIS**

**2, place des marronniers**

**57420 Cheminot**

**07. 50.54.97.70**

**ANNEE 2022-2023**

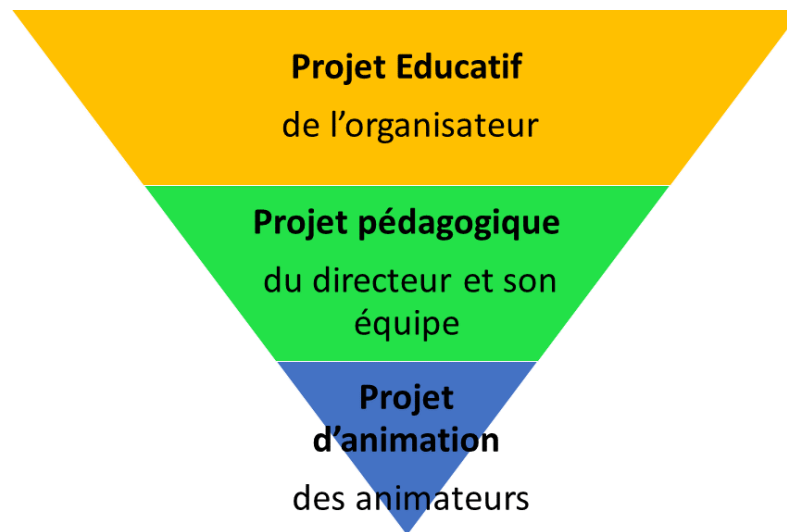


## **1. PRÉAMBULE**

L'accueil périscolaire est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents:

Besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisant pour les enfants.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies et ses choix, et les partager avec les autres. L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'encadrement. Elle doit l'aider à se construire et l'amener à devenir acteur de ses moments de loisirs.



La communauté de communes est composée de 34 communes et gère 4 structures péri et extra scolaire :

Périscolaire de Solgne  
Périscolaire de Louvigny  
Périscolaire de Pournoy la grasse  
Périscolaire de Cheminot

## **2. DESCRIPTIF DU PERISCOLAIRE**

Nature : Périscolaire les caminétois

Organisateur : Communauté de communes du sud messin 2, rue pilatre de rozier 57420 Goin

Directrice de l'accueil : Schmisser Alexia

Public accueilli : Les enfants de 3 à 11 ans

Implantation : 2 places des marronniers 57420 Cheminot

Descriptif des lieux :

**-Périscolaire** : Une salle pour les ateliers cuisine, activités

En extérieur, nous disposons d'une cour, et la cour d'école

**-Espace caminétois** : 2 salles pour les ateliers cuisine, activités

En extérieur, nous avons le city stade, un terrain de tennis et des jeux pour les 3-6ans

Périodes de fonctionnement : L'accueil fonctionne, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30-  
de 12h à 13h30 et de 16h à 18h30.

### **3. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES DE LA DIRECTRICE ET DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT**

Le périscolaire est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales. Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques. L'enfant sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité

### **4. PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE**

#### **A. Amener l'enfant à découvrir des activités sportives, artistiques, culturelles afin de développer sa curiosité et de susciter des intérêts.**

L'équipe d'animation propose des activités et des sorties adaptées à l'âge et aux capacités de chacun. Amener l'enfant à s'épanouir à travers la vie collective, quotidienne, et l'activité tout en respectant son rythme de vie. Les animateurs doivent s'adapter au rythme de chaque enfant, écouter et repérer les besoins et les envies de chacun en organisant des temps adaptés à chaque tranche d'âge. Ils doivent être également disponibles tant sur les moments d'activités que de vie quotidienne afin notamment de favoriser la communication et l'échange avec les enfants.

#### **B. Amener l'enfant à être autonome et responsable et ce, en corrélation avec ses capacités physiques et intellectuelles.**

Les animateurs aménagent des espaces où les enfants peuvent évoluer de façon autonome et réaliser une activité, seuls, sans présence active de l'animateur. Des temps d'échange ( forum) avec les enfants sont mises en place favorisant ainsi la prise de parole de chacun et la communication entre eux dans un esprit d'équipe. L'enfant doit pouvoir faire ses choix d'activités, et proposer des idées : panneaux d'affichage, boîte à idées, forum ...

#### **C. Amener l'enfant à être respectueux envers les autres, la structure d'accueil et l'environnement naturel.**

Pour faire en sorte que les enfants se respectent et respectent les adultes, il faut que chaque adulte intervenant à l'accueil de loisirs les respecte dans leur intégrité morale, physique, et affective. L'équipe d'animation fait en sorte que les enfants s'entraident sur les moments de vie quotidienne et dans le déroulement de l'activité, qu'ils découvrent, acceptent, et respectent les différences de chacun. Les animateurs expliquent et répètent les règles de base du fonctionnement du périscolaire. Les autres règles sont établies en concertation avec les enfants. Les animateurs devront permettre aux enfants de participer au rangement commun (fin d'une activité, nettoyage de la table lors du repas, ...) et de ranger leurs affaires personnelles. Les enfants auront à disposition des espaces de rangement pour une utilisation autonome. Les animateurs aident et accompagnent les enfants dans toutes les tâches de la vie quotidienne.

## **5. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DES DIFFÉRENTS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

L'accueil périscolaire est un lieu de détente et de loisirs partagés pour les enfants après une longue journée d'école. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages permettant à l'enfant de partager des moments de plaisirs et de détente avec d'autres enfants de son âge, un lieu d'apprentissage de la vie quotidienne, d'expression de soi au sein d'un groupe, d'expériences individuelles et collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu

L'accueil périscolaire apporte à l'enfant un véritable bénéfice éducatif, en proposant multitudes expériences ludiques et sociales dans un environnement sécurisé et équipé pour l'accueil d'enfants. Cette année l'équipe d'animation à choisi plusieurs thèmes : « LES HEROS DE CONTES ET BD », « LES DIFFERENTES COUPES DU MONDE » « LES FORMES ET LES COULEURS » « L'ENVIRONNEMENT » et « LE TOUR DE FRANCE »

Vivre ensemble sereinement des activités, des situations de jeux. Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres.

Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets.

Apprendre à négocier, à se faire respecter et à respecter les autres.

S'approprier les ateliers, prendre part de façon active sans dénigrer tout en étant force de proposition.

Travailler sur la notion de choix et l'expression de l'envie.

Travailler sur la confiance en soi et en l'autre. Permettre la prise d'initiative, la prise de décision.

Encourager des relations fondées sur le respect mutuel, le respect des règles et l'épanouissement personnel.

Favoriser l'expression de l'enfant au sein du groupe.

Développer chez l'enfant un sentiment d'appartenance au groupe. Leur montrer qu'ils forment un tout et que cela comporte plusieurs avantages.

L'enfant doit se sentir accepté, respecté, valorisé.

Permettre le dialogue entre l'équipe et les familles quelles que soient les situations.

Les animateurs se présentent dès le premier temps d'accueil et établissent le contact avec les familles. Mise en place d'une communication constante en s'appuyant sur des supports (affichages, charte, mails, etc.)

Mieux communiquer avec eux, c'est d'abord mieux les informer.

Ces objectifs sont la base de l'organisation, dans les temps de vie quotidienne mais aussi lors des activités et des moments de vie collective. Nous allons donc détailler ci-après les moyens que nous mettons en œuvre pour atteindre ces finalités et cadrer au maximum avec ces objectifs de départ.

**Pour les enfants de 3 à 5ans :**

| ce qui caractérise l'enfant | ses besoins   | attitude de l'équipe d'animation conseillée  |
|-----------------------------|---|--|
| développer son imaginaire   | rêver, créer, explorer, manipuler, coordonner, imiter l'adulte découvrir                                | <b>il est préférable de le laisser jouer, inventer et créer en toute liberté sans lui imposer nos idées d'adulte ni faire les choses à sa place.</b> |
| développement physiologique | repos, sommeil, alimentation équilibrée, langage, activités sensorielles et manuelles, jeux d'imitation | laisser des moments d'autonomie, respecter le rythme de chacun<br>besoin d'affection, de réconfort   |
| motricité                   | activités sportives,  | laisser un temps où l'enfant se défoule, jeux de parcours...   |

**Pour les enfants de 6 à 11ans :**

| ce qui caractérise l'enfant          | ses besoins  | attitude de l'équipe d'animation conseillée  |
|--------------------------------------|--|--|
| Croissance physiologique             | Sommeil et repos, nourriture équilibrée, besoin d'efforts physiques  | Jeux dynamiques, d'adresse, d'équilibre, laisser des moments d'autonomie à l'enfant. Sensibilisation au gaspillage |
| Importance du groupe (socialisation) | Compétition, mesurer sa force, complicité, respect de soi et d'autrui  | Regard attentif et vigilant, créer un esprit de groupe, respect de l'intimité, favoriser la mixité                 |
| Sécurité                             | Sécurité physique : besoins d'affection. Sécurité affective : besoins de repères   | Être attentif, patient, calme. Expliquer les interdits   |
| Affirmation de la personnalité       | Besoin de confiance, de complicité, d'être pris au sérieux, de règles, de responsabilités, de dialogue, besoin de critique, besoin de mentir, de braver l'interdit | Accepter la discussion, le dialogue, répondre aux questions, être à l'écoute, être disponible                      |

## **6. OBJECTIFS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES**

| OBJECTIFS GENERAUX                      | OBJECTIFS OPERATIONNELS  | OUTILS ET MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS  |
|---|--|--|
| Développer la curiosité du public       | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Solliciter l'imagination de l'enfant</li> <li>❖ Découvrir de nouvelles activités variées</li> <li>❖ Impliquer l'enfant dans l'activité</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Activités variées</li> <li>✓ Faire participer, choisir, partager...</li> </ul>  |
| Apprentissage de la vie en collectivité | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer un esprit de solidarité</li> <li>❖ Se responsabiliser et évoluer au sein d'un groupe</li> <li>❖ Apprendre à gérer ses émotions</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rencontre Intercommunalités</li> <li>✓ Activités environnementales</li> <li>Implication dans la vie du village</li> </ul>         |
| Construction de repères stables         | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rendre l'enfant acteur de son temps libre, l'impliquer dans les prises de décisions</li> <li>❖ Responsabiliser l'enfant lors des temps d'animations</li> <li>❖ Adapter les activités aux rythmes de chacun</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Donner des missions au quotidien</li> <li>✓ Transmissions de valeurs éducatives</li> <li>✓ créer un cadre pour évoluer</li> </ul> |

## **7. LES RÈGLES DE VIE COLLECTIVE**

Elles sont établies dès le début de chaque session avec les enfants.

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles peuvent évoluer lors des forums

### Avec les maternelles : système des couleurs

Chaque vendredi lors du forum nous informons les enfants de leurs couleurs, Vert : La semaine été parfaite +1image, orange : non respect d'une règle , Rouge : non respect de plusieurs règles les parents seront prévenu par mails

### Avec les primaires : système du permis à points

Chaque vendredi lors du forum nous informons les enfants de leurs points.

Chaque enfant a un capital de 10points en début d'année, si un non respect des règles est constaté, l'enfant peut se voir retirer des points par l'équipe d'animation. Quand il n'y a plus de points sur le permis les parents seront convoqués pour la mise en place d'une sanction définie ensemble, à l'issue de la sanction l'enfant récupérera 6points (permis à points joint)

## **8. GESTION DE SITUATIONS DE CONFLITS**

Le périscolaire est avant tout un espace où l'on vit ensemble ; cet espace se découpe en espaces dont les enfants s'approprient ou même créent. Dans cet espace, il est tout à fait normal de retrouver quotidiennement des conflits entre les enfants ou avec des adultes. Notre expérience nous a montré que pour traiter ces conflits, la sanction ou punition est bien moins efficace qu'un dialogue privilégié entre animateurs et enfants, entre enfants et enfants. Il se peut que nous mettions un enfant à l'écart du groupe pour qu'il puisse avoir le temps mais aussi l'espace de se questionner sur son comportement (ce travail nous le faisons avec lui). Nous privilégions aussi bien souvent l'entretien individuel entre un enfant et un animateur à l'écart du groupe. Ce temps permet de reparler de nos valeurs communes qui nous permettent de vivre ensemble, de redéfinir des limites, mais d'être également à l'écoute de l'enfant.

## **9. L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

### **A. Les obligations de chaque membre de l'équipe :**

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique. Des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. La directrice et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein du centre, à l'extérieur l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil...).

### **B. L'équipe :**

FLOQUET CLAUDINE -MAGALHAES ANGELIQUE - ROBART GAEL - SCHMISSER JEREMY - SCHMISSER ALEXIA

## **10. ROLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

### **A. Par rapport aux enfants**

L'animateur est la référence immédiate pendant l'accueil et un repère pour chaque enfant.

Etablir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités.

Guider l'enfant, mais ne pas être trop directif

Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui

### **B. Gestion du matériel**

Chaque accueil est doté d'un matériel pédagogique et technique qui représente souvent un investissement important. Cette dotation de matériel - matériel audio, jeux divers, livres, matériel pédagogique - n'a pu se faire qu'à la condition qu'il soit préservé.



Une attention soutenue est demandée. Tout cas d'inobservation ou de négligence qui occasionne un remplacement ou des frais d'entretien coûte cher. Nous demandons donc à chacun d'éviter le gaspillage, les pertes ou les dégradations.

### **C. Par rapport aux activités**

L'animateur doit être maître de son activité :

S'expliquer clairement

Adapter l'activité au public

Donner des conseils ; l'enfant doit pouvoir mener l'activité comme il l'entend, en respectant les règles définies.

### **D. Organisation des activités**

Toute activité ne se mesure pas en fonction de son nombre (une accumulation importante n'est pas un gage de réussite). La façon de la conduire, la qualité relationnelle animateur / enfants et les conditions de déroulement en dépendent :

- L'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des rythmes de vie des enfants doit être le souci permanent de l'Equipe d'Animation (équilibre temps forts / temps calmes, activités à l'extérieur / activités à l'intérieur)
- Mise en place d'activités répondant aux objectifs du projet pédagogique, suivi des activités existantes / lancement de nouvelles activités
- Assurer, animer et dynamiser les accueils.
- Gérer complètement son activité de la préparation, jusqu'au rangement.

### **E. Esprit d'équipe – solidarité**

L'animateur représente la Communauté de communes du sud messin: il défend et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques. Il travaille en équipe. Tout fait grave porté à sa connaissance doit être transmis obligatoirement à la Directrice de l'accueil. En cas de problème au sein de l'Equipe d'Animation, il doit se conformer au droit de réserve et, en aucun cas, n'y mêler les enfants.

### **F. Organisation**

Participer aux réunions de travail.

Collaborer au sein d'une équipe (respect de chacun, prise de parole et d'initiatives, négociation).

Faire preuve d'organisation pour préparer ses activités/projets .

Faire preuve d'initiative au sein de l'équipe.

## **G. Sécurité et soins**

### Garantir la sécurité physique et affective des enfants.

Le cahier de soins : il permet aux animateurs de noter chaque soin apporté aux enfants, ils y notent précisément : le nom et prénom de l'enfant, la date et heure du soin, la nature de l'accident, soins prodigués et le nom du soignant. Les soins devront être gérés par toute l'équipe d'animation.

Tout choc à la tête d'un enfant (en particulier : crâne, tempe et bouche) doit être signifié à la Directrice.

Des trousse avec du matériel pour faire les soins seront à disposition des animateurs. Il est bien évidemment demandé d'en vérifier toujours le contenu (date de péremption et si elle est complète) avant de prendre une trousse de pharmacie.

**Il est interdit de donner un médicament sans ordonnance à l'enfant**

### L'ACCUEIL DES ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP MOTEUR, PHYSIQUE ET SENSORIEL

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :  
L'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensoriel.  
L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc....

#### **H. Par rapport à l'équipe**

L'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées... Il doit donc être tolérant. Garder sa personnalité en acceptant celle des autres

Accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés

Ne pas hésiter à demander de l'aide

Les adultes ont un objectif commun : les enfants

## **11. LA DIRECTRICE A PLUSIEURS ROLES**

Un rôle pédagogique fort auprès de son équipe.

Elle veille au respect du projet éducatif, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation.

Un rôle de gestionnaire et d'administration

Un rôle fonctionnel auprès : ▪ Des élus municipaux ▪ De l'équipe ▪ Des animateurs stagiaires ▪ Des familles ▪ Des partenaires...

Un rôle de garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.

Management de l'équipe

**Les animateurs se doivent de :**

- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.
- Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.
- S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en formation permanente.
- Privilégier les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les parents.
- Jouer avec les enfants.
- Instaurer une atmosphère de confiance et de jeu.

Respecter le travail des autres membres de l'équipe. Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (adultes et enfants), le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes adaptées à la situation. La communication dans l'équipe est essentielle, chaque membre devant pouvoir exprimer ses idées et s'affirmer au sein du groupe.

## **12. LES RÉUNIONS**

Une fois par semaine : Elle permet de faire le bilan de la semaine, d'analyser les difficultés éventuelles et de rechercher des solutions.

L'équipe évalue son travail en référence au projet pédagogique. Cela peut amener des changements dans le fonctionnement initialement prévu pour répondre plus précisément aux objectifs définis.

Les animateurs échangent sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins et leurs envies.

## **13. ACTIVITÉS**

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'enfant. Les activités mises en place sont nombreuses et variées. Les animateurs ont le souci de faire participer chacun au mieux, en fonction de son rythme et de ses souhaits. Elles tiennent compte d'une progression pédagogique favorisant le développement corporel et l'épanouissement personnel.

Les plannings d'activités sont établis à la semaine lors des réunions de préparation, en autonomie ou avec un animateur, l'enfant peut faire diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter ou ne rien faire. Ces plannings sont affichés au péricolaire, mis en ligne sur la page facebook du péricolaire PERISCOLAIRE DE CHEMINOT.

Une animation peut être déviée de son but premier si une proposition utilisable émerge du groupe d'enfants présents. Un animateur qui commence un temps d'activité avec un groupe doit savoir en permanence où se trouvent tous les enfants qu'il a avec lui et ce jusqu'à la fin du temps d'activité.

## **14. ÉVALUATIONS ET BILANS**

Modalités d'évaluation et de suivi des projets

Les critères d'évaluation :

✓ Quantitatifs

Les retours des publics accueillis. La fréquentation, la participation aux activités proposées. L'accompagnement des projets.

✓ Qualitatifs

L'évolution de l'enfant à l'intérieur de la structure. Les relations de l'enfant au sein du groupe avec l'équipe d'animation, les responsables, les parents, l'intégration des règles de vie...

Les outils d'évaluation :

✓ En interne

Réunions bilan, fiches d'évaluation, questionnaires destinés aux enfants...

✓ En externe

Questionnaires de satisfaction distribués aux parents, bilan en équipe pour faire évoluer la qualité du service, boîte à idées. Afin d'évaluer la qualité de service un questionnaire de satisfaction sera transmis aux familles. Un bilan sera effectué en équipe et transmis aux parents afin de faire évoluer les services.

Tout au long de l'année, le projet de fonctionnement est remis en cause pour répondre au mieux aux objectifs pédagogiques et à la réalité du terrain. L'évaluation de la qualité de l'accueil et du travail de l'équipe d'encadrement se fait à partir des moments de discussions avec les enfants et leurs familles. L'avis des enfants reste primordial et doit être pris en compte dans l'organisation. Les forums (temps d'échanges avec les enfants) sont organisés dans la semaine.

Le but reste le même : connaître la satisfaction des enfants concernant les activités proposées, la vie quotidienne et collective, sollicitation de leurs idées d'activités, évaluation et modification si nécessaire des règles de vie. L'animateur est chargé d'animer la séance (technique et rôle de chacun abordés pendant les réunions de préparation). Les enfants ont également la possibilité de s'exprimer avec la boîte à idées pour que les enfants puissent donner leur avis plus librement de façon anonyme ou non.

## **15. JOURNEE TYPE**

7H30-8H20 : Les enfants sont accueillis au périscolaire place des marronniers , activités libre à chacun tout en respectant le rythme des camarades

8h20-8h30 : Accompagnement des enfants dans leurs classes

11h50-12h : Les enfants de la primaire doivent se rendre dans la salle de motricité afin d'effectuer le pointage, les maternelles seront accompagnés par Mme Carrer et Mme Adello ATSEM

12h-13h15 : trajet, repas

13h15-13h20 : Recréation si le temps nous le permet

15h50-18h30 : Les enfants de la primaire doivent se rendre dans la salle de motricité afin d'effectuer le pointage, les maternelles seront accompagnés par Mme Carrer et Mme Adello ATSEM

Trajet jusqu'à l'espace caminétois, goûter, temps libre, activités, départ échelonnés des enfants

### **Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil**

A l'arrivée votre enfant est confié aux animateurs. Les animatrices orientent et proposent différentes activités. Les animateurs aident l'enfant et présentent les activités.

Le départ de la structure l'animateur émarge la feuille avec l'heure de départ. Le soir, **aucun enfant de plus de 6ans ne pourra partir seul de l'accueil si une feuille n'est pas remplie par les parents.**

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant sur le formulaire dossier d'inscription prévue à cet effet et de nous avvertir le matin si une autre personne vient le chercher. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant